

Appel à communications

4^{ème} Journée d'études des jeunes chercheurs du CRULH

Les sources dans la recherche historique :

Unicité et multiplicité

Nancy, CLSH, le 18 mai 2020

Selon Henri Moniot « L'histoire se fait avec des restes [...] avec des documents, ou avec des sources »¹. La question de la source, de l'archive, est primordiale pour tout chercheur, en histoire, comme en histoire de l'art ou en musicologie, autant de domaines représentés au Centre de Recherches Universitaires Lorrain d'histoire. Cependant, en fonction de la période, et de l'orientation des travaux, le chercheur se trouve confronté à l'usage de sources multiples. Ainsi, pour les périodes médiévales et modernes, outre les sources écrites, les documents iconographiques et les vestiges archéologiques sont essentiels, les sources orales venant compléter le corpus pour les spécialistes de l'époque contemporaine, en particulier le XX^e siècle. La question de la multiplicité se pose sur la nature des textes étudiés. Est-ce un document officiel ? Un document issu du for privé ? L'historien contemporanéiste, lui, doit faire face à des sources de natures plus diverses. En effet, à côté des documents écrits (rapports, correspondances etc. etc.), il doit aussi prendre en compte les sources orales, dans l'étude des témoignages sur les grands événements du XX^e siècle². De plus se pose la question de la dualité

¹ MONIOT Henri, *Didactique de l'Histoire*, Paris, Nathan, 1993, p.49

² DESCAMPS Florence (dir), *Les sources orales et l'Histoire*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006

entre sources « traditionnelles », telles que l'archive *stricto sensu*, ou d'autres documents produits par la période étudiée et les sources « nouvelles », dématérialisées, et dont la conservation pose des problèmes. Ainsi, certains films du début de l'ère du cinéma sont considérés, aujourd'hui, comme des films perdus. Au découpage « traditionnelles » et « nouvelles », il convient d'ajouter les sources orales. En effet, même si elles sont utilisées depuis longtemps par les chercheurs, ces derniers sont désormais confrontés à un problème d'évolution des points de vue, et de l'utilisation qui en est faite. Ainsi, pouvons-nous accorder la même valeur à une source orale, transmise depuis plusieurs générations, et recueillie par le chercheur, et le témoignage émanant d'un acteur direct d'un événement ? Nous sommes ici à la frontière entre l'étude de l'histoire et la transmission de la mémoire.

Dans le premier tome de son ouvrage *Lieux de mémoire*, intitulé *République*, Pierre Nora nous présente l'histoire et la mémoire comme des notions opposées, « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tous les opposent. »³. À ces considérations, qui justifient une utilisation nouvelle des sources orales, s'ajoute un travail d'adaptation du chercheur, face aux évolutions technologiques et aux formes nouvelles que revêtent ces témoignages. La source orale se présente sous formes audio, vidéo ou même écrite. Si ces deux visions sont appliquées à l'histoire, l'histoire de l'art et la musicologie posent des questions similaires sur l'approche des sources, propres à leurs champs d'études. Certains historiens ont fait du travail sur les sources et leur approche, la pierre angulaire de leur parcours scientifique. C'est le cas de Paul Delsalle, et plus particulièrement dans ses ouvrages portant sur les recherches en archives pour toutes les périodes historiques, en dehors de l'Antiquité⁴.

Il n'est pas question ici de revenir sur les débats historiographiques, qui ont marqué le monde des sciences historiques, au XX^e siècle. Rappelons toutefois que d'un point de vue historiographique, l'ouvrage de Charles Victor Langlois et de Charles Seignobos, *Introduction aux Études historiques*⁵ reste incontournable. En effet, bien qu'ancien, il est au fondement de l'école méthodique, de l'étude de l'histoire. La présentation, que ces deux auteurs font de l'étude des sources en trois grandes étapes (Savoir préalable, Analyse et Critique), est toujours d'actualité aujourd'hui. De plus, il faut prendre en compte l'apport de l'école des *Annales*. Cette dernière a élargi les champs d'études du chercheur en sciences historiques, en s'appuyant davantage sur d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, l'économie etc. Ce

³ NORA Pierre, *Lieux de mémoire, Tome 1, République*, Paris, Gallimard, 198

⁴ DELSALLE Paul (dir), *La recherche historique en archives...*, Paris, Ophrys, 1995-1996

⁵ LANGLOIS Charles Victor et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette et C^{ie}, 1898

courant écarte la lecture événementielle de l'histoire, forgée autour des « traités et des batailles » pour se concentrer sur l'évolution des structures économiques, politiques et sociales. Ce changement de prisme conduit à l'exploitation de nouvelles sources. De fait, il convient de prendre en compte, à la fois la méthode d'approche de Langlois et Seignobos, mais aussi d'élargir à toute discipline utile à l'étude d'un sujet, car, comme l'a écrit Marc Bloch, « Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire chair humaine, il sait que là est son gibier »⁶. Enfin, l'essor de l'histoire culturelle et de l'histoire des mentalités dans la seconde moitié du XX^e siècle ont amené certains historiens à s'intéresser aux manifestations de l'intime dans les sources. Ainsi, journaux intimes et témoignage du for privé sont très prisés des historiens.

En plus de la grande diversité des sources, les modes d'accès aux archives, varient selon les lieux de conservation. En effet, un chercheur n'aura pas les mêmes facilités d'accès aux archives, dans un pays comme la France qui dispose d'une forte politique publique d'ouverture aux chercheurs, politique issue de la Révolution française, que dans les pays anglo-saxons où l'accès est payant, pour certaines archives, sans compter que certaines archives ont été détruites, durant la guerre de Trente Ans, ou en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pour accéder à sa matière première le jeune chercheur dispose de recueils de sources, publiés par des historiens, généraux⁷ ou plus thématiques, centrés, par exemple, sur la religion⁸, ou la justice⁹. Bien des questions justifient de reprendre la réflexion sur la pratique des sources. *Quid* des sources émises par des minorités¹⁰, de l'influence des nouvelles technologies sur l'étude des archives¹¹, et de l'émergence de nouvelles formes de sources, mise en avant par l'Institut Nationale de l'Audiovisuel (INA)¹². De même, la place de la formation de l'historien et de son expérience dans un travail d'analyse critique, doivent être prises en compte car la recherche est aussi une aventure humaine. Si les termes « unicité » et « multiplicité » s'appliquent aux sources, elles valent aussi pour la communauté scientifique.

⁶ BLOCH Marc, *Apologie pour l'Histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 23

⁷ SOLMON Jean-François (dir), *Sources d'Histoire de la France Moderne, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle*, Paris, Larousse, 1994

⁸ MOULINER Daniel, *Sources et méthodes en Histoire religieuse*, Lyon, Profac, 2000

⁹ GARNOT Benoît (dir), *La Justice et l'Histoire, les sources judiciaires en histoire à l'époque moderne*, Paris, Bréal, 2006.

¹⁰ PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2001

¹¹ Gallica ; <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop> .

¹² VERAY Laurent, *Les images d'archives face à l'Histoire*, Futuroscope, SCÉREN-CNDP-CRDP, 2011

Pour répondre à l'appel à communication :

Si ces quelques lignes ont fait naître un enthousiasme, un questionnement, et une volonté de mettre en avant une source en particulier, nous vous invitons à participer à la 4^e Journée d'étude des jeunes chercheurs du CRULH. Cette journée rassemble les doctorants de notre laboratoire, mais elle est aussi ouverte aux étudiants de M1 et de M2 des campus de Nancy et Metz. Pour nombre d'entre vous, voyez ici l'occasion d'une première participation à une manifestation scientifique, dans un cadre bienveillant, valorisant votre expérience personnelle dans la pratique des sources historiques.

Nous vous invitons à nous envoyer par courriel (journeecrulh@gmail.com) votre proposition de communication sous la forme d'une **synthèse d'une demi-page maximum**, ainsi que votre **CV universitaire**. Vos synthèses et CV seront évalués par le comité d'organisation de la manifestation.

La date limite d'envoi des propositions est fixée au **15 mars 2020** (minuit).